

## Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association UFC-Que Choisir de l'Ain le 22 mars 2025

Après remerciements des présents et des adhérents qui ont transmis un pouvoir, l'assemblée générale remercie les invités présents et leur donne la parole.

Madame Brunet chef du service DGCCRF à la DDPP explique l'importance de signal conso pour déposer les réclamations des consommateurs, actuellement le secteur le plus problématique est celui des garagistes (réparations, vente de véhicules d'occasion, contrôle technique). Un agent DGCCRF enquête uniquement dans ce secteur... Un débat s'engage mais doit être interrompu.

Monsieur Canet, représentant la mairie de Bourg en Bresse rappelle l'importance de la vie associative à Bourg en Bresse, les rôles de la MCC et de la maison des sociétés en rénovation. Il reconnaît que trop d'arnaques existent sur les réseaux sociaux, les mails... et que seules la responsabilité collective et individuelle permettent de les éviter. Il rappelle l'importance de notre association et les accords qu'elle entretient avec les grands groupes d'opérateurs.

**N'ayant pas de quorum à atteindre, avec 26 adhérents présents et 48 pouvoirs, l'assemblée générale peut commencer.**

**Désignation d'un président de séance : Pascal Chenot  
d'un secrétaire de séance : Christine Dumergue**

**Résolution 1 :** approbation du procès verbal de l'AG de mars 2024

Pas d'observation, le procès verbal de l'AG de 2024 portant sur l'exercice 2023 est adopté à l'unanimité à main levée : 0 contre, 0 abstention.

**Résolution 2 :** rapport moral et d'activités 2024

**Rapport moral :** encore une année sans TLL, qui comme nous le savons a une incidence négative sur les subventions de la Fédération.

2024 restera une année particulière : année d'élections européennes, dissolution de l'assemblée, guerres en Ukraine et à Gaza, catastrophes naturelles, jeux olympiques et para olympiques. Et malgré la baisse de l'inflation, ce contexte s'est fait ressentir sur le nombre d'adhésions et de ré adhésions comme pour beaucoup d'associations. Le rapport d'activité est abordé à partir des objectifs d'orientation retenus en 2024.

**Rapport d'activités :**

**1<sup>er</sup> objectif de 2024 :** communiquer plus et mieux pour conquérir de nouveaux adhérents et les fidéliser.

**- LES ADHÉRENTS**

- notre association comptait 890 adhérents au 31 décembre 2024 (988 en décembre 2023) soit une baisse de 10%. Mais nous restons dans les 50 premières associations locales avec ce chiffre.

Le nombre total d'adhésions est 925 dont 309 adhésions nouvelles en baisse de 19% par rapport à 2023 et 616 ré-adhésions soit 59% des adhésions totales en effectif et 64% du montant des cotisations. Le taux de ré adhésion est légèrement en baisse par rapport à l'an passé (- 3%).

**Nous sommes très sensibles à ses ré adhésions qui pour nous sont un vrai encouragement, une preuve que le travail réalisé est reconnu, que les consommateurs sont satisfaits.**

## - NOS ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

**RadioB:** Dominique Chapel, bénévole de l'AL précise les conditions de notre chronique mensuelle à RadioB et invite tous les adhérents à écouter, à participer ou à visiter les locaux de RadioB.

**Lettre AinConso :** tous les 2 mois un recto-verso qui se veut être un lien entre les adhérents et l'association, est proposé à tous les adhérents ayant donné une adresse mail. La présentation est en évolution vers moins de textes, plus d'informations, plus de jeux, d'images. Nous attendons un retour sur cette évolution.

**Articles dans la vie seniors :** Pascal Chenot bénévole rédige 4 fois par an un texte concernant les seniors qui paraît dans la vie senior de la Voix de l'Ain.

**Notre site internet :** il est tenu par un seul bénévole qui s'efforce de le mettre à jour régulièrement

**Nos problèmes avec Facebook :** une tentative pour re-créeer un compte Facebook s'est soldé par un échec, ce compte a été à nouveau clos rapidement par le réseau social.

**Objectif 2 :** Amplifier notre recherche de bénévoles.

### 1. Campagne nationale

Le manque de bénévoles est une constante dans beaucoup d'associations locales de l'UFC-Que Choisir, la fédération a donc décidé en 2024 de lancer une campagne nationale avec affiches et publicité dans la revue Que Choisir et 3 autres mensuels.

Le choix visuel des affiches n'ont pas satisfait les administrateurs, nous n'avons donc pas participé à la distribution et à l'affichage dans les commerces...

La retombée de cette campagne n'a pas été efficace pour notre association, seulement 3 demandes de renseignements sans suite.

### 2. Nos bénévoles

Durant l'année nous avons perdu 5 bénévoles sans conséquence pour l'aide aux litiges car c'étaient principalement des RU.

Actuellement nous avons 36 bénévoles = 9 administrateurs, 14 conseillers litiges, 7 représentants des consommateurs et 8 enquêteurs + 8 personnes bénévoles occasionnels. Le peu de bénévoles fait que plusieurs d'entre eux cumulent les activités.

**Objectif 3 :** Assurer une réponse aux sollicitations de la fédération.

La Fédération nous sollicite principalement pour ses campagnes nationales et pour ses enquêtes.

**En 2024, il y a eu 3 campagnes nationales.** La Fédération décide des thèmes de ces campagnes en fonction de l'urgence. Les associations locales selon leur intérêt par rapport au thème s'inscrivent pour participer. Leurs actions sont ensuite en lien avec le nombre de bénévoles, leur implication.

A Bourg nous avons participé à 2 campagnes (les substances indésirables et la fracture sanitaire) pour cela nous informons la presse, nous reprenons les données sur notre site, dans nos actions de communication. Nous n'avons fait aucune action « porteur de parole » auprès des consommateurs.

**Les enquêtes :** la fédération nous a sollicité **8 fois pour des enquêtes**, nous n'avons participé que 4 fois sur les thèmes :

- emballage plastique des fruits et légumes.
- à la recherche dans les GMS des affichettes skrinkflation ou réduclflation.
- observation des voies piétonnes pour se rendre au magasin alimentaire le plus proche du domicile.
- relevé des prix de la baguette de pain en boulangerie et GMS.

Nous n'avons pas participé à la collecte d'ordonnances médicales, à une enquête conseil pour l'achat d'un collecteur d'eau de pluie et d'un composteur, à une enquête conseil sur l'achat d'un téléphone portable pour un adolescent, à l'enquête promotion des produits sucrés.

Les résultats des enquêtes sont publiés dans les revues Que Choisir et La Fédération nous donne les chiffres du département. Il est rappelé que tout adhérent peut devenir enquêteur, il suffit d'être

curieux, d'avoir un peu de temps, d'apprécier les jeux de rôle et de s'inscrire auprès de l'AL.

**Objectif 4 :** développer et maintenir nos actions auprès des consommateurs.

- **aide aux litiges :** Christian Aymoz conseiller litige à Oyonnax précise que nos permanences sont au nombre de 12 comme en 2023. Nous avons créé 2 nouvelles permanences à Villieu-Loyes-Mollon et à Villars Les Dombes mais fermé 2 permanences au nord du département (Manziat et Saint Trivier de Courtes). Une diminution des dossiers traités -10% est constatée : 333 en 2024 au lieu de 361 en 2023. Fin décembre, 135 étaient toujours en cours de traitement et 198 clos. Pour 2024, nous avons ouvert 244 dossiers répartis tout au long de l'année sauf en août où les permanences sont fermées.

### **1. Nos représentations**

Comme les années précédentes nous représentons les consommateurs dans plusieurs structures : la chambre d'agriculture, la commission de surendettement, l'ADIL, dans quelques CCSPL et comme **représentants des usagers RU dans les établissements de santé.**

Daniel Mesplès RU nous précise ce qu'est un RU en reprenant rapidement l'historique de ces représentations et les fonctions de RU. Il invite les adhérents à se présenter, rappelant qu'aucune connaissance médicale n'est nécessaire et qu'un renouvellement des RU a lieu cette année. Il faut faire acte de candidature avant juin 2025 en passant par l'AL.

### **2. présence dans les foires et salons pour informer les consommateurs**

Nous avons participé aux :

- Forum des associations à Bourg en Bresse, à Oyonnax et à Neuville sur Ain, problèmes de dates et du manque de bénévoles pour en assurer plus.
- Salon de l'habitat à Bourg en Bresse, avec des conférences sur la rénovation énergétique, l'acquisition d'une cuisine intégrée, les pompes à chaleur, les panneaux solaires.
- Salon seniors à Villars les Dombes et à Bourg en Bresse.

Les retombées de ces actions sont difficiles à quantifier. **Tous les bénévoles qui font « vivre » l'association sont remerciés, sans oublier Fabienne notre indispensable secrétaire qui coordonne l'ensemble.**

Vote du rapport moral et d'activités : le rapport moral est voté à l'unanimité des voix : 0 contre, 0 abstention.

### **Résolution 3 : Rapport d'orientation 2025**

Très simple, continuer nos actions et innover pour pérenniser l'association, mobiliser les consommateurs, les adhérents et les bénévoles. **Nous avons des idées mais comme les années précédentes nous manquons de bénévoles pour les mettre en œuvre. Nous lançons un appel à tous ceux qui ont un peu de temps. De nombreuses formations permettent d'acquérir des compétences**  
vote du rapport d'orientation pour 2025 : le rapport est validé à l'unanimité des voix 0 contre, 0 abstention

### **Resolution 4 : le rapport financier**

Nous constatons une perte dans l'exercice 2024, qui s'élève à -4463,57€ qui s'explique d'une part par une perte de ré-adhésions, aux TLL que nous ne traitons plus. De plus, nous sommes aussi soumis aux augmentations habituelles : locations des salles, affranchissements etc. Le trésorier nous dit ne pas être inquiet, puisque nous avons augmenté le prix de l'adhésion, cela devrait compenser la diminution d'adhérents.

### Résolution 5 : le budget prévisionnel

Le trésorier nous présente un prévisionnel plus équilibré avec une perte prévisionnelle moins importante que cette année. Il compte beaucoup sur l'augmentation des adhésions pour retrouver l'équilibre. Ce qui permettrait de finir l'année 2025 avec perte de 1200,00€.

\*Vote du budget 2024 et du prévisionnel 2025 : le budget 2024 et le prévisionnel 2025 sont votés à l'unanimité des voix 0 contre, 0 abstention

### Résolution 6 : les cotisations 2025-2026

**Rappel** : statutairement l'AG fixe le montant des cotisations. Pour l'année 2025 le conseil d'administration a voté une augmentation des cotisations de 5€, comme l'AG nous l'a autorisé l'an dernier et vu la baisse de nos moyens financiers. La première cotisation s'élève à 40€, le renouvellement est de 37€, les autres types d'adhésion n'ont pas augmentés. La cotisation famille comprend la cotisation d'un premier membre 40€ plus 10€ pour la deuxième personne. Les cotisations n'avaient pas fait l'objet d'augmentation depuis 2011. **Pour 2026, le conseil d'administration** demande l'autorisation d'augmenter légèrement les cotisations si en fin d'année la trésorerie continue à être inquiétante.

Vote pour autoriser l'augmentation des cotisations : Pour à l'unanimité, 0 contre, 0 abstention

### Résolution 7 : renouvellement du tiers sortant des administrateurs

Statutairement un tiers des administrateurs doit être renouvelé par vote à bulletin secret.

En 2024, nous comptons 9 administrateurs :

un administrateur met fin à ses fonctions = Michel Bost

deux administrateurs remettent en jeux leurs mandats : Christian Aymoz, Joëlle Boissy donc 3 sortants soit le tiers exigé.

Nouvelles candidatures : Laurent Constantin, Jean-Marc Pontgelard, Eric Riffier

Désignation d'un responsable du dépouillement : Eric Burnichon

2 scrutateurs : M. Schmitt, M. Lequeue

### Résultats du vote

Nombre de votants : 74

Bulletins nuls : 0

Bulletins valides 74

Ont obtenu :

- Aymoz Christian 74 voix
- Boissy Joëlle 74 voix
- Constantin Laurent 73 voix
- Pontgelard Jean-marc 72 voix
- Riffier Eric 73 voix

Les 5 candidats sont donc élus ou réélus.

**Les participants sont remerciés pour leur attention. Un rappel est fait pour l'aide qu'ils peuvent nous apporter : en devenant bénévoles, en faisant connaître l'association autour de vous, en réalisant un don déductible à 66% si vous payez des impôts sur les revenus.**

La séance est levée à 12h10

Le président de séance



La secrétaire



La présidente



# Produits & Charges 2024

Charges	2023	2024
achats	1473,74	742,23
photocopies	675,97	703,32
affranchissements	3059,59	2755,67
location scanner	756,16	760,92
location bureau+box+sall	2195,00	2155,28
assurances	265,32	291,43
publication	129,60	0,00
mission déplacements	854,87	1083,28
télécommunication	212,51	319,97
frais bancaires	167,00	199,66
frais de personnel	23720,72	25163,49
cotisations assos	372,00	415,00
parts fédérales	5825,40	5221,20
divers, formation	0,00	227,54
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>39707,88</b>	<b>40038,99</b>
<i>prévisionnel</i>		<i>41600</i>

Produits	2023	2024
subventions fédération	1368,84	1333,41
cotisations	31660,30	28110,00
dons	4580,70	5532,30
produits divers	282,18	130,00
produits financiers	528,27	470,71
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>38420,29</b>	<b>35576,42</b>
<i>prévisionnel</i>		<i>39500</i>

Perte de l'exercice

2024 :

**- 4463,57 €**

# Prévisionnel 2025

Charges	2024	2025
achats	742,23	1 000,00
photocopies	703,32	750,00
affranchissements	2755,67	3 000,00
location scanner	760,92	800,00
location bureau+box+sall	2155,28	2 200,00
assurances	291,43	320,00
publication	0,00	0,00
mission déplacements	1083,28	1 200,00
télécommunication	319,97	350,00
frais bancaires	199,66	230,00
frais de personnel	25163,49	26 000,00
cotisations assos	415,00	500,00
parts fédérales	5221,20	5 500,00
divers, formation	227,54	300,00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>40038,99</b>	<b>42150,00</b>

Produits	2024	2025
subventions fédération	1333,41	1 400,00
cotisations	28110,00	33 000,00
dons	5532,30	6 000,00
produits divers	130,00	150,00
produits financiers	470,71	400,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>35576,42</b>	<b>40950,00</b>

Prévision exercice 2025

:

**- 1200,00 €**

**UFC-QUE-CHOISIR DE L'AIN**

**ASSEMBLEE GENERALE du 22 mars 2025**

**Vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration**

**RESULTATS DU VOTE :**

Nombre de votants (présents ou représentés) : .....74.....

Bulletins nuls : .....0.....

Bulletins valides : .....74.....

Ont obtenu :

Aymoz Christian- Voix.....74.....

Boissy Joelle - Voix.....74.....

Constantin Laurent - Voix .....73.....

Pontgelard Jean-Marc - Voix.....72.....

Riffier Eric - Voix.....73.....

Certifié conforme

Nom et signature du Responsable



Nom et Signature des scrutateurs



Placer la fiche ci-dessus, les bulletins de vote, les pouvoirs, les deux fichiers Gestal  
Comportant la signature des Adhérents présents dans une grande enveloppe qui sera  
Conservée à l'AL.